

## **Conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France : bilan au 31 octobre 2009 ; ■**

Le Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France répond au besoin impérieux de mutualiser les ressources en regroupant des collections complètes de titres au sein de pôles de conservation dédiés. En dépit de l'importance toujours croissante que prend la documentation scientifique sur support électronique, les collections sur format papier continuent d'occuper une place importante dans les magasins des bibliothèques universitaires et des grands établissements.

Le Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France, qui regroupe dix établissements, soit 27 bibliothèques, permet depuis 2005 de rationaliser les espaces de stockage et de garantir un accès simplifié et rapide à l'ensemble des collections de périodiques concernées.

Le CTLES, est pleinement engagé, en association avec la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie, avec laquelle il partage le rôle de co-pilote, dans la mise en oeuvre, année après année, de l'ensemble des moyens nécessaires afin mener à terme ce projet lancé en 2005.

### **1. Les réalisations entre 2005 et 2008**

Entre 2005 et 2008, plus de 953 mètres linéaires ont été transférés dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Ile-de-France*. Le bilan de l'année 2008 en termes de mètres linéaires transférés peut sembler modeste par rapport à celui de 2007, mais il convient de nuancer ce constat en prenant en compte le volume des collections pilonnées. En effet, dans la mesure où l'un des objectifs, est de libérer de la place dans les magasins, afin de permettre un accroissement à venir des collections, le travail de désherbage constitue une composante essentielle du plan. A ce titre, ces opérations ont donné lieu, en 2008, à l'élimination de 200 mètres linéaires de collections dans les magasins du CTLES.

### **2. Les réalisations au 31 octobre 2009**

#### **2.1 Les transferts**

Au 31 octobre 2009, l'ensemble des transferts effectués représente plus de 444 mètres linéaires. Si l'on compare ce chiffre avec celui de 2008 (136 mètres linéaires), l'augmentation constatée est de 308 mètres linéaires qui représentent plus de 226%.

Le CTLES a envoyé près de 6 mètres linéaires de documents à 2 établissements et a reçu plus de 416 mètres linéaires en provenance de 8 établissements depuis janvier 2009. Il a également participé au transfert de collections à destination d'autres établissements, en assurant la partie logistique des transferts (mise à disposition du véhicule du CTLES et aide à la manutention).

De nombreuses collections ont été proposées par le CTLES mais peu ont été acceptées, ce qui explique la faiblesse du métrage linéaire envoyé et l'importance du métrage linéaire pilonné (75 mètres linéaires).

La faiblesse du nombre de collections acceptées par les établissements participants peut être expliquée par le manque de place en magasin et par le manque de personnel à mobiliser sur les activités liées au plan (récolement, traitement des appels d'offres, refoulement en magasin, corrections dans les différents catalogues).

Le CTLes reçoit quant à lui plus de documents qu'il n'en envoie. Ce déséquilibre est le reflet de la démarche adoptée par le CTLes qui vise à combler, dans un premier temps, les lacunes pour les titres qu'il conserve en tant que pôle de conservation, avant de faire des propositions à ses partenaires.

Les principaux instigateurs des transferts et destinataires des fascicules transférés restent les deux co-pilotes du plan : le CTLes, avec près de 6 mètres linéaires transférés et 417 mètres linéaires reçus, et la BIUM, avec 303 mètres linéaires transférés et 15 mètres linéaires reçus.

Les autres établissements partenaires ont effectué 26 opérations de transfert, dont le métrage linéaire est plus faible. Au 31 octobre, on comptabilise, en effet, un total de 26 transferts qui totalisent 137 mètres linéaires qui ont changé d'établissement, soit une moyenne de 5,27 mètres linéaires par transfert (hors transferts BIUM-CTLes).

On peut remarquer que le nombre d'établissements ayant versé des collections en 2009 (17 établissements) a pratiquement triplé par rapport à l'an dernier (6 établissements en 2008), ce qui traduit une plus forte implication de la part des partenaires et explique en partie les difficultés liées à l'organisation de certains transferts. Les transferts effectués les années précédentes ont amené à la constitution de collections très complètes ; les transferts réalisés en 2009 ont essentiellement porté sur des fascicules isolés. La faiblesse du métrage linéaire transféré cette dernière année s'explique notamment par la présence de collections quasi-complètes au sein de ces établissements.

## 2.2 Le traitement des listes

Le nombre de titres traités cette année est de 565. Ce chiffre, qui est le moins élevé depuis 2005<sup>1</sup>, s'explique par un investissement d'importance en personnel et en temps de travail sur la mise à jour de la base en ligne. En effet, les titres apparaissant de manière redondante et ceux ne faisant pas partie du plan ont été éliminés des listes. Les établissements participants se sont en outre portés pôles pour les 1 123 titres dits « *orphelins* » listés à la fin de l'année 2008.

Les listes 1 à 18 ont été établies et diffusées à l'ensemble des participants. Le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* sera achevé au cours du dernier trimestre 2011 avec le traitement de la liste 26.

## 2.3 La plate-forme de travail collaboratif

Un site Web collaboratif sera mis en place au cours de l'année 2010 par le CTLes. Il permettra aux établissements participants d'avoir accès à l'ensemble de la documentation relative au plan de conservation (comptes-rendus, archives, charte graphique). Dans l'attente de la réalisation de ce projet, une liste de diffusion a été mise en place par le CTLes. Simple d'utilisation, elle a été rapidement utilisée par tous les participants et a permis une meilleure diffusion de l'information entre les bibliothèques partenaires au cours de l'année 2009.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe 3

## 2.4 Le suivi du plan

Le CTLes, conscient de la nécessité de suivre quotidiennement ce chantier, a mobilisé un assistant des bibliothèques à temps complet sur le projet. Cet agent travaille 4 jours par semaine à la BIUM, ce qui lui permet de procéder aux diverses modifications dans la base *FileMaker* et de renseigner les états de collection des titres conservés à la BIUM.

Le CTLes et la BIUM travaillent également à la mise au point de méthodes et de documents de travail afin de rationaliser la gestion des transferts et l'inventaire des collections concernées par le plan (cf. annexes).

Un questionnaire destiné à recenser les moyens mis en œuvre par chacun des participants dans le cadre du plan de conservation partagée a été élaboré par les deux co-pilotes du Plan et diffusé à tous les partenaires au cours de l'année 2009. Les réponses sont attendues pour la fin de l'année, et feront l'objet, après dépouillement, d'un document de synthèse.

Enfin, les deux co-pilotes organisent régulièrement des réunions d'information avec chacun des établissements partenaires. Ces rencontres leur permettent de répondre aux questions de ces derniers et de procéder aux ajustements méthodologiques nécessaires.

## 3. Perspectives et orientations pour l'année 2010

Le début de l'année 2010 sera consacré au dépouillement des questionnaires envoyés par le CTLes et à la diffusion du document de synthèse qui sera établi. Des propositions seront faites pour adapter les méthodes de travail actuellement employées aux besoins et aux contraintes de chaque établissement participant.

La mise à jour de la base en ligne *FileMaker* sera poursuivi et mènera à la suppression de tous les titres apparaissant en double, ainsi que ceux sans rapport avec la médecine. Des vérifications menées régulièrement permettront de mettre à jour les notices et les états de collection des titres consignés dans la base.

Les listes 19 à 22 seront traitées dans le courant de l'année 2010, et donneront ensuite lieu à de nouveaux transferts de collections entre établissements.

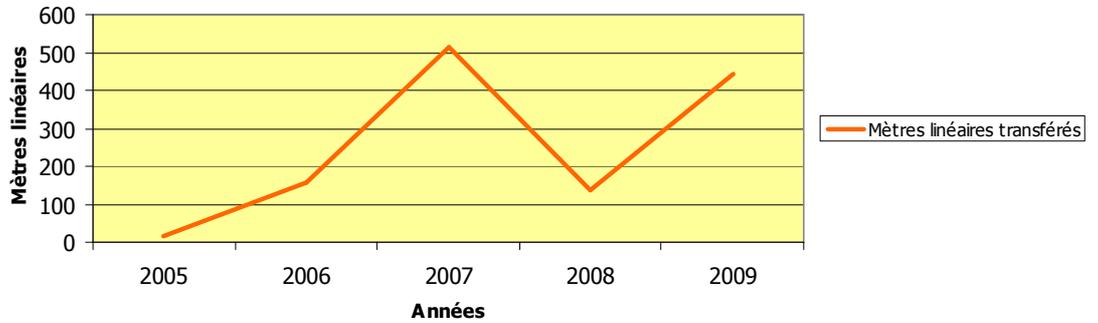
Cette logique de mutualisation des moyens et des ressources documentaires est une source d'enrichissement pour de nombreuses bibliothèques. Les moyens mis en œuvre par ces dernières ne sont pour autant pas satisfaisants. La constitution de listes de titres, la mise à jour des différentes bases de données, l'organisation des transferts et les adaptations méthodologiques mises en œuvre régulièrement sont des opérations coûteuses en temps, en personnels et en moyens logistiques.

Le CTLes, qui mobilise un assistant des bibliothèque à temps complet ainsi que de manière ponctuelle d'autres agents de l'établissement souligne l'importance qu'il convient d'accorder aux activités qui ne sont pas exclusivement liées au traitement des listes (transferts réguliers des collections aux pôles de conservation, opérations de désherbage, gestion des magasins) et qui permettent d'inscrire ce chantier dans la durée.

**ANNEXES**

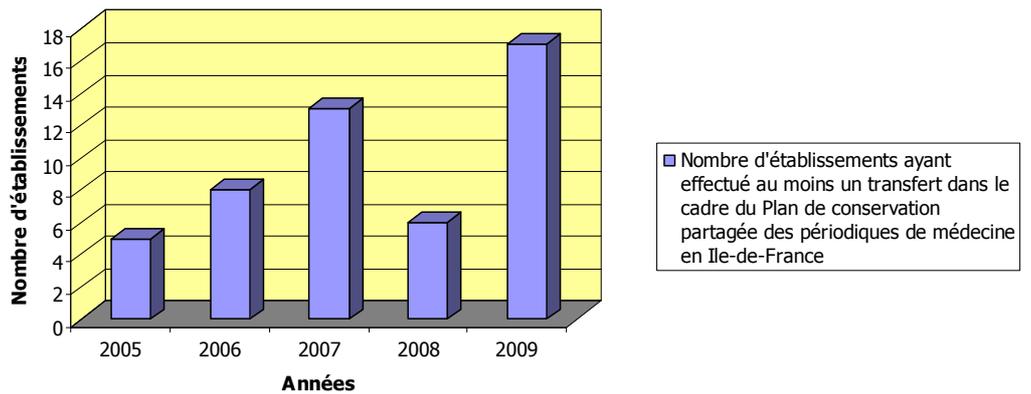
**Annexe 1 :**

**Evolution des transferts réalisés dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*, de 2005 à 2009**



**Annexe 2 :**

**Nombre d'établissements ayant effectué au moins un transfert dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Ile-de-France**



**Annexe 3 :**

**Evolution du nombre de titres traités par an, pour la période comprise entre 2005 et 2009**

